



ON PASSE À L'ACTION pour le climat!

DES ACTIONS SIMPLES ET CONCRÈTES POUR FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO-BOULOT dans les entreprises et les municipalités

Au Québec, les déplacements en automobile représentent 23% des émissions de gaz à effet de serre attribuées au secteur des transports. La pratique du vélo-boulot permet d'atteindre les objectifs quotidiens d'activité physique recommandés. Comme gestionnaire d'entreprise, favoriser le transport actif des employés pour leur santé peut également signifier une augmentation de 4 à 15% de leur productivité et une diminution de 15% de l'absentéisme!



SAVIEZ-VOUS QUE...

35% des Québécois résident à moins de 5 km de leur lieu de travail

Sur une distance entre 3 et 5 km en ville : le vélo est souvent plus rapide que l'automobile

Une personne qui se rend au travail en vélo durant les mois d'avril à octobre épargne en moyenne 145 litres d'essence/an et évite l'émission de 336 kg de CO² dans l'atmosphère.



LE VÉLO-BOULOT,
c'est donc efficace,
bon pour la santé
et profitable
à l'environnement!

DES ACTIONS À LA PORTÉE DES ENTREPRISES ET DES MUNICIPALITÉS

INSTALLER DES SUPPORTS À VÉLOS SÉCURITAIRES ET OFFRIR UN VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Le vol de vélo étant le premier frein au vélo-boulot, s'assurer que les supports soient visibles (caméra de surveillance) et si possible, offrir une option intérieure verrouillée pour les vélos de plus grande valeur.

Des supports à vélo à proximité des entrées offrent un certain privilège aux employés actifs, tout en assurant une circulation fréquente qui réduit le risque de vandalisme.

Offrir un vélo en libre-service pour les employés souhaitant en faire l'essai et effectuer de courts déplacements durant les heures du travail.

ORGANISER UN ATELIER SUR LA MÉCANIQUE VÉLO

Un vélo en bonne condition roule plus facilement. Acquérir des notions de base en mécanique est un incitatif qui encourage les employés à enfourcher leur vélo. Plusieurs organismes et boutiques de vélo peuvent offrir un tel atelier et même offrir une séance de petites réparations sur place.

PLANIFIER UNE JOURNÉE VÉLO-BOULOT

Invitez vos employés à tenter le vélo-boulot lors d'une journée « habits décontractés » et permettant des heures flexibles. Prévoyez des activités pendant cette journée (conférence, pique-nique) et des prix de participation.

Participez aux concours organisés par Vélo Québec chaque année dans le cadre de « mai, mois du vélo » afin de profiter d'un momentum national sur le vélo-boulot.

ILS L'ONT FAIT!

Située aux abords d'une piste cyclable, la microbrasserie **Siboire Jacques-Cartier** compte plusieurs employés et clients se déplaçant à vélo. L'entreprise a fait installer près de ses deux entrées des supports à vélo aux couleurs de l'entreprise, qui sont souvent utilisés à pleine capacité.



Credit photo : Siboire

DES ADRESSES PRATIQUES :

Vélo Québec : velo.qc.ca/transport-actif/ABC-du-transport-actif

CREE : environnementestrie.ca/les-deplacements-actifs/

Guide à vélo en milieu urbain – Trucs et conseils :
moisduvelo.quebec/files/file/TA/Moisduvelo/VQ_A-velo-en-milieu-urbain_web.pdf



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec



Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Il a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec.



**ON PASSE
À L'ACTION**
pour le climat!

DES ACTIONS POUR UN IMPACT ENCORE PLUS GRAND

ADHÉRER À LA CERTIFICATION VÉLOSYPATHIQUE

Plusieurs de vos employés optent déjà pour le vélo comme moyen de transport? Si vous avez mis en place des installations pour les cyclistes et que la culture vélo fait partie de vos valeurs corporatives, l'attestation Vélosympathique pourrait reconnaître vos efforts et vous offrir une belle visibilité tout à fait gratuitement!

DES ACTIONS POUR UNE ENTREPRISE OU MUNICIPALITÉ ENGAGÉE

Pour développer une véritable culture vélo, une organisation intervient dans les 4 champs d'action du mouvement Vélosympathique (tiré de : velosympathique.velo.qc.ca)

ENVIRONNEMENT : Pour que ceux qui souhaitent se déplacer à vélo vers votre organisation puissent le faire en toute sécurité et de façon efficace.

Offrir des installations de fin de parcours – supports à vélo, casiers, douches, abreuvoir, etc.

Permettre aux cyclistes de se déplacer de façon sécuritaire sur votre terrain.

Mettre à disposition des outils mécaniques ou une borne de réparation libre-service.

ÉDUCATION : Pour favoriser un partage de la route plus courtois et pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'apprendre à se déplacer à vélo de façon sécuritaire.

Offrir à ses employés, clients et visiteurs de la documentation et des formations pour en apprendre plus sur la pratique du vélo.

ENCOURAGEMENT : Pour inciter les gens à adopter le vélo au quotidien.

Organiser des activités vélo, mettre sur pied un club cycliste au sein de l'organisation, participer au Défi du Mois du vélo.

Accorder des incitatifs financiers : allocation mensuelle ou indemnité kilométrique aux employés se déplaçant à vélo, etc.

ÉVALUATION ET PLANIFICATION : Pour la mise en œuvre d'actions guidées par une vision claire et réfléchie.

Élaborer un plan qui énonce clairement les actions mises en place dans le développement de la pratique du cyclisme utilitaire et récréatif chez ses employés, étudiants, clients ou visiteurs. Prévoir les ressources humaines et financières consacrées à la mise en œuvre du plan.

Se fixer des objectifs et créer des outils permettant de mesurer les résultats de vos actions. Ces données quantifiables permettent de justifier l'investissement dans les infrastructures et les programmes vélo.

Poursuivre les efforts de promotion de la pratique du vélo en se basant sur les recommandations émises dans le rapport de rétroaction.



ILS L'ONT FAIT!

L'Université de Sherbrooke a été de la première mouture de la certification Vélosympathique en 2016. Le campus principal a obtenu le niveau argent. On y retrouve des douches, une flotte de vélos en libre-service, des stationnements de vélos sécurisés et une borne de réparation de vélos en libre-service. L'UdeS peut compter sur la présence de la Coopérative La Déraïlle qui propose des activités d'éducation et des ateliers vélo.



DES ADRESSES PRATIQUES :

Le mouvement Vélosympathique :
velosympathique.velo.qc.ca/organisation

La Coopérative La Déraïlle : laderaille.ca



819 821-4357
www.environnementestrie.ca